























Communiqué de presse

Restrictions budgétaires drastiques dans le champ de la dépendance

L'AIDE À L'AUTONOMIE MÉRITE DES RÉPONSES À LA HAUTEUR DES ENJEUX!

Vieillissement de la population, doublement attendu du nombre de personnes âgées, hausse corrélative du nombre de personnes âgées fragilisées, besoin croissant d'accompagner les personnes handicapées dans la vieillesse ... les éléments du défi sociétal sont clairement identifiés. Le gouvernement a lancé le débat national sur le financement de la dépendance en organisant des réunions sur l'ensemble du territoire national. Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, sera ainsi à Montpellier le 10 juin 2011.

Paradoxalement, à l'heure où ce débat est affiché comme une priorité gouvernementale et un enjeu majeur pour la France, les orientations budgétaires récemment annoncées par le gouvernement suscitent de vives inquiétudes auprès de tous les gestionnaires d'établissements et de services pour personnes âgées.

Nos organisations signataires déplorent ainsi **les tours de « passe-passe » financiers** qui se jouent entre l'Etat, la CNSA¹ et l'assurance maladie.

Refus de créer un fonds d'urgence de l'aide à domicile, gel voire baisse des crédits de l'assurance maladie, ... au regard de ces choix, nos organisations dénoncent les impacts directs sur la qualité de la prise en charge des personnes âgées :

 diminution de personnel assurant les soins et l'aide à la vie quotidienne des personnes âgées. A titre d'exemple, dans une maison de retraite près de 9 résidents sur 10 ont besoin d'une aide pour la toilette;

¹ Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

- risque de « sélection » des personnes âgées, au moment de leur admission comme dans le cadre des soins et accompagnements proposés, dès lors que l'état de santé nécessite une présence et des soins qui ne pourront plus être financés ;
- augmentation du « reste à charge », conduisant à faire payer à la personne âgée ou à sa famille des dépenses relevant normalement de la solidarité nationale, alors même que les familles sont déjà très fortement mises à contribution et dans une période de crise et de baisse du pouvoir d'achat.

Nos organisations alertent l'opinion publique sur les préoccupations actuelles tant de l'ensemble des professionnels que des personnes âgées et de leurs familles.

Unies face à ces arbitrages financiers, elles demandent que l'Etat respecte l'intégralité des engagements pris dans le cadre du Plan solidarité grand âge, pour que le débat sur l'aide à l'autonomie prenne tout son sens.

Elles invitent à un rassemblement

le 10 juin 2011,

(jour du débat en région sur la dépendance et de la venue de la Ministre,

Roselyne BACHELOT-NARQUIN)

à partir de 9 heures 30

devant l'Office du Tourisme, Place de la Comédie, à Montpellier

Une CONFERENCE DE PRESSE sera proposée à 11 heures sur place.

Organisations signataires en Languedoc-Roussillon

ADESSADOMICILE (Fédération Nationale aide, accompagnement & soin à la personne) – ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) - AD-PA – FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs) – APF (Association des Paralysés de France) - FHF (Fédération Hospitalière de France)–FNADEPA (Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Etablissements et services pour Personnes Agées) – FNAPAEF (Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées et de leurs Familles) – GEPA – Mutualité Française Languedoc-Roussillon - SYNERPA (Syndicat National des Etablissements et Résidences privés pour Personnes Agées) – UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles) - UNCCAS LR (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale) - URIOPSS LR (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)

Pour plus d'informations et prise de contact avec les signataires :

URIOPSS LR- Assistante de Direction: Myriam GOUNEL my.gounel@uriopss-lr.asso.fr - 04.67.52.51.29